

**Bulletin d'inscription pour les Garderies périscolaires
Pour toute l'année scolaire 2019-2020**

NOM et Prénom de l'enfant :

**Mon enfant ne participera pas à la garderie périscolaire
(APS) et sera récupéré à 16h00) :**

lundi mardi jeudi vendredi

**Mon enfant participera à la garderie périscolaire gratuite (APS) et
sera récupéré à 16h30) :**

lundi mardi jeudi vendredi

Mon enfant ira en garderie payante à partir de 16 h 35 :

lundi mardi jeudi vendredi

Le, à.....

Signature :

**Bulletin d'inscription pour les rythmes scolaires
ECOLE MATERNELLE**

1 bulletin d'inscription par enfant (recto-verso)

En concertation avec l'ensemble des acteurs concernés (Conseil d'école, Education nationale, parents d'élèves), la commune de Prahecq a décidé de maintenir la semaine de 4 jours et demi avec la mise en place d'une garderie périscolaire durant les TAP .

Cette note d'informations vise d'une part, à rappeler le fonctionnement des rythmes scolaires pour les enfants. D'autre part, elle permet d'organiser sa mise en place par l'inscription des enfants pour l'année scolaire 2019-2020.

**Nous vous remercions à ce titre, de bien vouloir
remplir et nous retourner ce bulletin d'inscription
rempli recto-verso pour l'année 2019-2020**

**avant le 25 juin 2019 (coupon à découper et à
retourner à la Mairie de Prahecq)**

Pour toute modification,
veuillez en informer Virginie MOIROU
au 06 22 05 77 49 ou à l'adresse v.moirou@gmail.com

RYTHMES SCOLAIRES ECOLE MATERNELLE – 2019-2020					
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
07:00	PRE-ACCUEIL 7H15-7H30	PRE-ACCUEIL 7H15-7H30	PRE-ACCUEIL 7H15-7H30	PRE-ACCUEIL 7H15-7H30	PRE-ACCUEIL 7H15-7H30
	GARDERIE PAYANTE 7h30-8H30	GARDERIE PAYANTE 7h30-8H30	GARDERIE PAYANTE 7h30-8H30	GARDERIE PAYANTE 7h30-8H30	GARDERIE PAYANTE 7h30-8H30
08:00	LIAISON GARDERIE GRATUITE 8H30-8H35	LIAISON GARDERIE GRATUITE 8H30-8H35	LIAISON GARDERIE GRATUITE 8H30-8H35	LIAISON GARDERIE GRATUITE 8H30-8H35	LIAISON GARDERIE GRATUITE 8H30-8H35
	GARDERIE PERISCOLAIRE GRATUITE 8H35-8H50	GARDERIE PERISCOLAIRE GRATUITE 8H35-8H50	ACCUEIL PAR LES ENSEIGNANTS 8H35-8H45	GARDERIE PERISCOLAIRE GRATUITE 8H35-8H50	GARDERIE PERISCOLAIRE GRATUITE 8H35-8H50
	ACCUEIL PAR LES ENSEIGNANTS 8H50-9H	ACCUEIL PAR LES ENSEIGNANTS 8H50-9H		ACCUEIL PAR LES ENSEIGNANTS 8H50-9H	ACCUEIL PAR LES ENSEIGNANTS 8H50-9H
09:00					
10:00	CLASSE 9H-11H45	CLASSE 9H-11H45	CLASSE 8H45-11H45	CLASSE 9H-11H45	CLASSE 9H-11H45
11:00					
12:00	PAUSE MIDIENNE 11H45-13H30	PAUSE MIDIENNE 11H45-13H30	GARDERIE 11H45-12H30	PAUSE MIDIENNE 11H45-13H30	PAUSE MIDIENNE 11H45-13H30
13:00					
14:00					
15:00	CLASSE 13H30-16H	CLASSE 13H30-16H		CLASSE 13H30-16H	CLASSE 13H30-16H
16:00	GARDERIE PERISCOLAIRE GRATUITE 16H-16H30	GARDERIE PERISCOLAIRE GRATUITE 16H-16H30		GARDERIE PERISCOLAIRE GRATUITE 16H-16H30	GARDERIE PERISCOLAIRE GRATUITE 16H-16H30
17:00					
18:00	GARDERIE PAYANTE 16H30-18H45	GARDERIE PAYANTE 16H30-18H45		GARDERIE PAYANTE 16H30-18H45	GARDERIE PAYANTE 16H30-18H45

Les A.P.S. n'ayant pas de caractère obligatoire, les parents pourront venir chercher leur enfant dès la fin des cours à 16h aux écoles. Les enfants qui resteront de 16 h à 16 h 30 seront pris en charge dans le cadre des « APS ». Les enfants auront la possibilité d'aller librement sur des ateliers (lecture en salle de bibliothèque, jeux et dessins dans la salle de garderie, grands jeux ou jeux libres dans la salle de motricité sous la surveillance des ATSEM.

☉ Merci de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous
A RENVoyer AVANT LE 25 JUIN 2019

à la Mairie de Prahecq

**Bulletin d'inscription
pour les Garderies PériScolaires
ECOLE MATERNELLE**

Pour toute l'année scolaire 2019-2020

NOM et Prénom du responsable (1) :

NOM et Prénom du responsable (2) :

NOM et Prénom de l'enfant :

Elève en classe de (à la rentrée 2019) :

Pour vous contacter :

Téléphone(1) : Téléphone (2):

J'autorise la municipalité à prendre des photos : oui non

PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER MON ENFANT :

Le, à.....

Signature :

Tournez SVP →